Fiscalité et dispositifs sociaux des collectives

Bulletin de participation

PPC 42

Participant à la formation

❑ Mme ❑ M. Format souhaité : ❑ Présentiel ❑ Distanciel*

❍ Teams

Nom : ..... Prénom : .....

Fonction :.....

Société : ..... Adresse : .....

.....

Téléphone : ..... Mobile** : .....

E-mail : .....

❑ Le stagiaire s'engage à avoir pris connaissance du programme, à être au fait des objectifs énoncés et des prérequis préconisés.

OU

❑ Le stagiaire souhaite être contacté par nos services afin de vérifier qu'il remplit bien les prérequis

** distanciel privilégié dès qu'un participant en émet le souhait*

*** utilisé uniquement en cas d'urgence le jour de la formation (retard, absence…)*

DATE

18 septembre 2025

LIEU

CARITAT
24 rue Tronchet - Paris 8°

8 12 14 Madeleine

RER A Auber

Ou à distance

HORAIRES

Accueil à 8 h 45
Travaux : 9 h 00 - 12 h 30
et 14 h 00 - 17 h 30

01 44 51 04 00
info@caritat.fr

Libellé Convention de formation

❑ Mme ❑ M.

Nom : ..... Prénom : .....

Fonction : .....

Société : ..... Adresse : .....

.....

Téléphone : ..... E-mail : .....

Fait à .....,
Le .....

SIGNATURE ET CACHET
DE L'EMPLOYEUR :

Libellé Facture

❑ Cochez ici s'il s'agit des mêmes informations que « Libellé convention »
❑ Mme ❑ M.

Nom : ..... Prénom : .....

Fonction : .....

Société : ..... Adresse : .....

.....

Téléphone : ..... E-mail : .....

N°TVA intracommunautaire : .....

N° Convention : _____

N° Facture : _____

Date de traitement : _____

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Frais de participation : 1350 € HT + TVA 20 %, soit 1620 € TTC

À régler à réception de facture par virement bancaire en indiquant notre numéro de facture.
La facture et la convention de formation seront adressées dès réception de cette fiche d'inscription complétée.

Conditions d'annulation

Annulation possible sans frais jusqu'à 15 jours avant le début de la formation. Dans les 15 jours précédant la formation, frais d'annulation de 50%. Dans les 3 jours avant le début de la formation, frais d'annulation de 100%, ou remplacement du participant par une autre personne.

Cette formation est proposée en partenariat avec BARTHÉLÉMY AVOCATS